



Rapport Annuel 2009



Société d'Assurance Mutuelle
à cotisations variables
régie par le Code des Assurances

Exercice 2009

Conseil d'administration

- Talal AL RIFAI
Président
- Karim ASNOUN
Vice-Président
- Amor BEKKA
Administrateur
- Gérard BOUSQUET
Administrateur
- Vincent BOYER
Administrateur
- James DAHAN
Administrateur
- Bernard DECLEIN
Administrateur
- Jean-Claude DELRUT
Administrateur
- Ibrahim ESTEPHAN
Administrateur
- Elias GHABRO
Administrateur
- Bernard NGUON
Administrateur
- Anibal PIRES
Administrateur
- Abilio SERRANO
Administrateur
- Jean-Albert BLAS
Administrateur salarié
- Pierrette NELLO
Administratrice salariée

Secrétaire du Conseil :

- Colette PELLISSIER

Direction

- Talal AL RIFAI
Directeur Général
- Patrick GALAT
Directeur Général Délégué

Commissaires aux comptes

- Société EXPONENS Audit
(ex. CEFRECO Audit)
*Représentée par
Monsieur Vito MARTINELLI
Titulaire*
- Jacques TISSERAND
Suppléant

Comité d'éthique des comptes

- Guy LABERGÈRE
- Serge LAPIERRE
- Claude PROTOIS



Assemblées générales

du 24 JUIN 2010

Ordre du jour

A • Assemblée Générale Ordinaire

- 1 • Rapport de gestion du conseil d'administration,
- 2 • Rapport du commissaire aux comptes,
- 3 • Rapport du comité d'éthique des comptes,
- 4 • Examen et approbation des comptes 2009,
- 5 • Désignation du commissaire aux comptes titulaire dont le mandat arrive à expiration,
- 6 • Désignation du commissaire aux comptes suppléant dont le mandat arrive à expiration,
- 7 • Election de cinq administrateurs,
- 8 • Vote des résolutions.

B • Assemblée Générale Extraordinaire

- Modification des Statuts de la M.F.A.
Articles modifiés : 7 – 37 – 46 – 47 – 48 – 51 – 52
(conformément projet de mise à jour adressé aux délégués)
- Vote sur l'adoption de ces modifications, article par article.

Le mot du Président

L'année 2009 a été particulièrement marquée par des tensions et des incertitudes économiques, ainsi que par des évolutions accélérées des pratiques commerciales et des technologies.

Face à cette situation difficile, la priorité de la MFA était d'atteindre ses objectifs commerciaux, et ce malgré cet environnement économique qui s'est dégradé et transformé en crise économique internationale accompagnée de divers plans de rigueur en France et en Europe.

En 2009, et malgré ces incertitudes qui ont pesé sur la situation économique, la MFA a pour ambition de rester innovante et compétitive pour mériter davantage encore la confiance de ses sociétaires par la performance de son offre, son professionnalisme et son esprit fraternellement solidaire. Nous le pouvons d'autant mieux que nos sociétaires, protégés par leurs assurances MFA, seront relativement moins touchés par la crise annoncée.

Notre position en tant que leader dans l'assurance du taxi en France amplifie notre savoir-faire dans la maîtrise du risque d'un métier particulièrement difficile, ce qui nous avantage sur l'expertise de la gestion des sinistres des professionnels du taxi et des particuliers.

Nous continuons également à travailler sur la maîtrise de nos coûts et notamment nos frais généraux, et nous attachons également à anticiper les mutations de nos métiers et nos pratiques, en fonction des évolutions des mentalités et du marché de l'assurance.

L'année 2009 a confirmé la solidité de la MFA, étant précisé que les capitaux propres s'élèvent à près de 68 millions, ce qui est déterminant pour notre marge de solvabilité qui représente plus de neuf fois le montant minimum d'exigibilité réglementaire. C'est en effet un élément indispensable de confronter notre modèle à l'approche des futures normes européennes Solvabilité 2.

Notre réorganisation interne s'est mise en place progressivement durant l'année 2009, encadrée par le plan d'affaires septennal qui se poursuit avec la force de l'engagement de nos collaborateurs que nous remercions. Les premières réalisations sont à la hauteur de ce que nous pouvions espérer.



Talal AL RIFAI
P.D.G. de la M.F.A.



Rapport

du conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Comme chaque année à la même époque, nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et à l'article 13 des statuts, afin de présenter et de soumettre à votre approbation les résultats comptables enregistrés par notre Mutuelle pour l'exercice de l'année 2009.

Ils sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture de notre exercice social.

Nous allons tout d'abord évoquer les grandes tendances de l'exercice écoulé afin de mieux éclairer l'évolution des résultats.

LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Dans l'environnement économique très perturbé de l'année 2009, concurrence exacerbée du marché de l'assurance, incertitude des marchés financiers, aggravation de la situation économique, perte de confiance et de repère des citoyens, les cotisations d'assurance ont baissé de 2,6%, surtout à cause de la baisse de la collecte en assurance Auto Particulier, tandis que le chiffre d'affaires de l'assurance Auto Taxi et la Multirisque Habitation restaient stables.

L'année 2009 s'est terminée sur un résultat déficitaire qui s'explique principalement par :

- l'accroissement de la charge des sinistres,
- la baisse des cotisations acquises,
- et la diminution des rendements financiers.

Le nombre de sinistres déclarés en 2009 est en effet supérieur de 6,5% à celui de 2008 et bien qu'aucun événement exceptionnellement grave n'ait été enregistré au cours de l'année 2009, les charges des sinistres, nettes de réassurance, sont en augmentation de 4,46 %.

Les primes versées aux réassureurs représentent 9,17 % des cotisations acquises contre 9,94 % l'an passé.

En Habitation, le ratio technique sinistres/cotisations ressort à 86,12% alors qu'il n'était que de 69,26% en 2008.

Ce ratio augmente de 80,69% à 82,16% en Automobile Taxis et s'améliore en passant de 63,47% à 62,51% en Automobile Particuliers, ce qui, pour ces deux catégories confondues, l'amène à 72,05% contre 71,70% en fin d'exercice précédent.

Globalement, le ratio technique sinistres/cotisations ressort à 74,46 %, contre 71,29% en 2008.

En fin d'exercice, nous dénombrons 124.503 contrats dont :

- 53.840 contrats Auto Particulier,
- 13.613 contrats Auto Taxi,
- et 57.050 contrats hors Automobile.

Ces chiffres sont conformes aux objectifs de notre plan d'affaires septennal mis en place en 2008 pour le 1er janvier 2009. Ils reflètent une progression de 0,9% des affaires nouvelles et une diminution de 11,3% des résiliations par rapport à 2008.

Les cotisations acquises représentent quant à elles, en brut de cessions et avant acceptations, 52,2 Millions d'Euros contre 53,6 Millions en 2008.

Bien que le rapport frais de gestion sur cotisations, par l'effet de la baisse de celles-ci, passe de 32,42% à 32,89%, le montant de ces frais de gestion diminue de 1% par rapport à 2008 et cela malgré les investissements importants liés à la mise en œuvre de notre plan d'affaires septennal.

Les produits des placements hors loyers fictifs s'élèvent à 5,6 Millions d'Euros subissant ainsi une baisse de plus de 11% par rapport à l'exercice précédent.

Au final, l'exercice 2009 se traduit par :

- Un résultat technique de – 6,9 Millions d'Euros contre –2,08 Millions d'Euros en 2008,
- Un résultat avant impôt de – 5,7 Millions d'Euros contre –0,13 Millions d'Euros en 2008,

Un résultat après impôt de – 7,8 Millions d'Euros contre 2,09 Millions d'Euros en 2008.

LES ACTIVITES ET LES REALISATIONS DURANT L'EXERCICE 2009

L'année 2009 a vu la poursuite du chantier de redéploiement de notre réseau, et notamment :

- Le réaménagement de nos sites de Sevran, Maisons-Alfort, Argenteuil, Pontoise, Nantes et la nouvelle implantation de notre site de Lyon.
- La finalisation des fermetures restantes en fonction des baux en vigueur.

Les premiers résultats de cette politique sont encourageants et permettent d'espérer à court terme un retour à la croissance de notre portefeuille. Notons tout particulièrement que nous avons dépassé nos objectifs en termes de résiliations de contrats : 14 011 enregistrées contre 14 174 prévues alors que celles de 2008 s'élevaient à 15 799.

La réorganisation des services a, par ailleurs, été finalisée avec :

- La réorganisation du Service Contrôle et Surveillance qui a été rattaché au Département Technique et Financier et dont les missions ont été rationalisées et fiabilisées.

- La création du cabinet d'expertise auto qui a débuté ses activités en Juillet 2009 et qui, au 31.12, se composait de quatre experts, dont deux stagiaires, qui ont traité 505 expertises.

Ces évolutions constituent une première étape vers des bouleversements plus profonds qui résultent d'une convergence entre les impératifs dictés par notre environnement et nos propres réflexions stratégiques.

L'échéance la plus structurante résulte de notre adaptation aux futures règles de solvabilité et de maîtrise des risques édictées par les autorités européennes. Ces règles, couramment regroupées sous la dénomination Solvency 2, seront applicables à compter de l'exercice 2012.

Elles nous amènent à procéder à divers tests quantitatifs approfondissant notre vision globale de notre situation financière. Le test QIS 4 bis effectué en 2009 est le cinquième depuis 2006. Il démontre que nous pouvons aborder ces nouvelles règles avec un certain optimisme.

RATIOS REGLEMENTAIRES

Au 31 décembre 2009, nos fonds propres couvrent le MCR (Capital minimum requis) à 937% et le SCR (Capital cible permettant de faire face à une probabilité de faillite estimée à une tous les 200 ans) à 468%.

Mais à côté des exigences quantitatives, les futures règles visent également, sur le plan qualitatif, le contrôle, la surveillance et la maîtrise de l'ensemble des risques ainsi que l'information financière et la transparence.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Les évolutions des pratiques de distributions et des technologies, nous amènent à approfondir nos réflexions sur la formalisation de nos principaux processus métiers et sur la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité de nos données. D'où la décision d'engager une démarche de schéma directeur informatique pour mieux cadrer notre vision en perspective de la maîtrise de ces enjeux.

En 2010, une des priorités sera également consacrée à la réalisation de notre centre de contact multi-canal dont les principaux composants seront opérationnels au début de l'été 2010.

La préparation de notre implantation à Toulouse pour une ouverture au 1er Juin 2010.

Enfin, soucieux de respecter les impératifs légaux et réglementaires et d'optimiser la gestion de nos ressources humaines tout en valorisant l'humain, nous avons élaboré un plan sur l'emploi des seniors qui a été validé par l'autorité publique.

Son exécution, à partir de 2010, constitue un levier pour mobiliser plus largement nos équipes, et tout particulièrement notre encadrement, afin qu'en ce domaine, nos ambitieux objectifs soient atteints.

Nous devons en conséquence maîtriser nos coûts et notamment nos frais généraux, et continuer l'anticipation des changements dans nos métiers et nos pratiques.

Enfin, conformément à l'article R-322-54.1 du décret N° 2002-942 du 26 juin 2002 relatif à l'administration des sociétés d'assurances mutuelles et au statut du mandataire mutualiste, il est constaté qu'aucun Administrateur de la M.F.A. ne déroge aux dispositions de la loi N.R.E.

Pour toutes ces raisons, le Conseil d'Administration vous demande d'approuver sa gestion et de lui accorder votre quitus pour l'exercice 2009.

Le conseil d'administration



Rapport général

du commissaire aux comptes

Art 322-68 du Code des Assurances & Art L225-235 du Code du Commerce

Exercice clos

le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MUTUELLE FRATERNELLE D'ASSURANCES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste égale-

ment à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes sociaux de votre société, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques. Les modalités de détermination des éléments actifs/passifs sont relatées dans les notes 1.1 à 1.2 de l'annexe.

Nous nous sommes assurés de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des modèles de calcul

retenus par votre société ainsi que de la conformité des évaluations obtenues avec les exigences de son environnement réglementaire et économique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 29 Mai 2010
Le Commissaire aux Comptes
EXPONENS Audit
Vito MARTINELLI
Associé



Rapport spécial

**du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Exercice clos **le 31 décembre 2009**

Mesdames, Messieurs,

L'article R. 322-57 du Code des assurances interdit aux administrateurs ou directeurs de sociétés d'assurances mutuelles de prendre ou conserver un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un marché, un traité ou une opération commerciale ou financière faits avec ladite société ou pour son compte, sauf y avoir été autorisés par l'assemblée générale des sociétaires.

Un rapport spécial doit vous être fait chaque année sur l'exécution des opérations sus-visées, avec autorisation préalable.

En vertu des dispositions ci-dessus rappelées, nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous n'avons pas eu connaissance de conventions nouvelles de cette nature, ni de la poursuite de conventions précédemment autorisées.

Fait à Paris, le 29 Mai 2010

Commissaire aux Comptes
EXPONENS Audit
Vito MARTINELLI
Associé

Bilan

au 31 décembre 2009 (en milliers d'Euros)

Actif

	Brut	Amortissements et provisions	Net	Exercice N -1 NET
Actifs incorporels	444	0	444	497
Placements :				
Terrains et constructions	25 705	10 489	15 217	16 028
Autres placements	109 180	539	108 641	110 449
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	437		437	385
Total des placements	135 323	11 028	124 295	126 862
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques				
Provision pour sinistres	20 230		20 230	21 033
Total de la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	20 230	0	20 230	21 033
Créances :				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	20 500		20 500	20 760
Créances nées d'opérations de réassurance	1 932		1 932	1 012
Autres créances :				
Personnel	10		10	19
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	402		402	2 758
Débiteurs divers	322		322	526
Total des créances	23 166	0	23 166	25 075
Autres actifs				
Actifs corporels d'exploitation	5 648	2 342	3 306	2 658
Comptes courants et caisse	240		240	37
Total des autres actifs	5 888	2 342	3 545	2 695
Frais d'acquisition reportés	2 784		2 784	2 866
Autres comptes de régularisation	2 605		2 605	3 229
Total des comptes de régularisation - Actif	5 389	0	5 389	6 095
Total de l'actif	190 439	13 370	177 069	182 257

Hors bilan engagements reçus

	Exercice N	Exercice N -1
Restitution cautions	17	18
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires.	22 117	23 272
Total des engagements reçus	22 135	23 290

Passif

	Exercice N	Exercice N - 1
Capitaux propres :		
Fonds d'établissement	2 059	1 965
Réserves	73 517	71 023
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	- 7 867	2 094
Total des capitaux propres	67 709	75 082
Provisions techniques brutes :		
Provisions pour cotisations non acquises	22 520	23 277
Provisions pour sinistres	65 753	63 660
Provisions pour égalisation	415	415
Autres provisions techniques	10 203	9 016
Total des provisions techniques brutes	98 891	96 369
Provisions pour risques et charges	2 684	2 555
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	474	843
Autres dettes :		
Dettes nées d'opérations d'assurance directs	2 055	2 582
Dettes nées d'opérations de réassurance	177	163
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	138	133
Personnel	710	570
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	2 845	2 394
Créanciers divers	931	705
Banques	0	505
Total des autres dettes	6 855	7 051
Comptes de régularisation - Passif	457	356
Total du passif	177 069	182 257

Hors bilan engagements donnés

	Exercice N	Exercice N - 1
Cautions reçues	17	18
Engagements de restitution des valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	22 117	23 272
Total des engagements donnés	22 135	23 290

Compte de résultat

au 31 décembre 2009 (en milliers d'Euros)

Compte technique

	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opération nettes (N -1)
Cotisations acquises :				
Cotisations	51 763	4 818	46 945	47 990
Variation des cotisations non acquises	757		757	643
Total des cotisations acquises	52 520	4 818	47 702	48 633
Produits des placements alloués	2 154		2 154	2904
Autres produits techniques	3 175		3 175	3 145
Charges des sinistres :				
Prestations et frais payés	43 421	4100	39 320	38 569
Variation des provisions sinistres	2 092	- 803	2 895	1 865
Total des charges des sinistres	45 513	3 298	42 215	40 434
Charges des autres provisions techniques	1 186		1 186	215
Frais d'acquisition et d'administration :				
Frais d'acquisition	6 475		6 475	6 164
Frais d'administration	4 525		4 525	4 539
Commissions reçues des réassureurs		38	-38	-35
Total des frais d'acquisition et d'administration	11 000	38	10 961	10 668
Autres charges techniques	5 624		5 624	5 635
Variation de la provision pour égalisation				-187
Résultat technique	- 5 474	1 482	- 6 956	- 2 084

Compte non technique

	Exercice N	Exercice (N -1)
Résultat technique	- 6 956	- 2 084
Produits des placements :		
Revenus des placements	5 735	5 649
Autres produits des placements	166	190
Profits provenant de la réalisation des placements	786	1 433
Total des produits des placements	6 688	7 272
Charges des placements		
Frais de gestion internes et externes des placements et frais financiers	1 455	1 471
Autres charges des placements	524	529
Pertes provenant de la réalisation des placements	908	108
Total des charges des placements	2 886	2 108
Produits des placements transférés	2 154	2 904
Autres produits non techniques		
Autres charges non techniques		
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	245	465
Charges exceptionnelles	511	767
Total du résultat exceptionnel	- 266	- 302
Participation des salariés	144	8
Impôt sur les bénéfices	2149	- 2 227
Résultat de l'exercice	- 7 867	2 094



Annexe

**aux bilan et compte de résultat
au 31 décembre 2009**

Informations

sur les choix des méthodes retenues

1.- Principes et modes d'évaluation retenus

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque celui-ci ne le prévoit pas, ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

1.1. - Postes du bilan - actif

1.1.1. - Actifs incorporels.

Ce poste comprend uniquement des droits au bail de certaines agences qui ne font l'objet d'aucun amortissement ni d'aucune provision.

1.1.2. - Placements.

Remarque préalable:

La gestion des placements financiers fait l'objet d'un mandat avec OFIMANDAT. La gestion locative de l'immobilier est effectuée par un cabinet de gérance. Les décisions d'investissement restent exclusivement du ressort de la MFA.

a / Valeurs mobilières amortissables (à taux fixe) article R 332. 19

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêt couru. Si la valeur de remboursement actualisée est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation soit d'une charge (surcote) soit d'un produit (décote).

En outre, conformément à l'article R 332. 19 du Code des assurances, une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du principal).

A la fin de 2009, aucune dépréciation n'a été constatée en l'absence de risque de contrepartie.

b / Autres actifs de placement : placements financiers ou immobiliers affectés ou non à la représentation des engagements techniques article R 332. 20

Les actions et autres titres à taux variables sont inscrits au bilan sur la base du prix d'achat. L'évaluation de ces titres est effectuée conformément à l'article R 332. 20 : c'est à dire pour les titres cotés : le dernier cours coté au jour de l'inventaire, et pour les titres non cotés : leur valeur d'utilité pour l'entreprise.

A la fin de 2009, il existe une provision pour dépréciation à caractère durable sur les titres non cotés Altima courtage et Altima pour un montant total de 539 K€.

Cette provision s'analyse comme suit:

- Une provision de 6 K€ pour couvrir nos titres Altima courtage,
- Une provision de 533 K€ pour couvrir nos titres Altima assurances.

D'autre part, le portefeuille ne contient pas de ligne d'actions détenues en direct hormis des participations non cotées. Les placements immobiliers sont inscrits pour leur valeur d'acquisition net de frais d'achat ou pour leur coût de construction éventuellement augmenté des travaux d'amélioration procurant une réelle plus-value.

A la suite de l'entrée en application en 2005 des nouvelles règles comptables largement inspirées des normes internationales (IFRS) le système d'amortissement des immeubles a profondément changé.

Ils doivent être désormais amortis par composants.

La MFA a opté pour la méthode de réallocation des valeurs nettes comptables qui n'entraîne pas d'impact sur le montant des capitaux propres.

La décomposition et les durées d'amortissement retenues tant pour les immeubles de placement que pour ceux d'exploitation sont les suivantes:

• gros oeuvre :	60% sur 60 ans
• façades :	20% sur 30 ans
• équipements techniques :	20% sur 25 ans

Ces nouveaux modes de décomposition et d'amortissement ont généré un doublement de la dotation qui est passée de 0,4 M€ à 0,7 M€.

La valeur de réalisation des immeubles et des parts des sociétés immobilières non cotées qui figure dans l'état des placements est déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement.

A la fin 2005, une expertise quinquennale de l'ensemble du patrimoine a été réalisée.

A la fin 2009, il s'agit donc d'une simple certification intermédiaire. Aucune provision pour dépréciation des actifs immobiliers n'est actuellement comptabilisée. Aucune dépréciation à caractère durable n'a été constatée conformément aux prévisions de l'article R 332-20 et aux dispositifs retenus en 2002 et 2008 par le collège du Conseil national de la comptabilité (CNC) et de l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles (ACAM).

La volatilité des marchés «actions» en 2009 autorise de porter le critère de présomption de dépréciation durable à 20% de moins value latente des placements.

Aucune provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques n'a été constituée conformément aux termes de l'article R 331.5.1.

1.1.3 - Comptes de tiers «collectifs»

Les comptes «sociétaires» et «réassureurs» sont ventilés à l'actif et au passif en fonction des soldes individuels.

1.1.4 - Autres actifs.

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes :

• Matériel informatique central :	4 à 5 ans
• Matériel micro - informatique et périphérique :	3 ans
• Matériel de transport :	5 ans
• Matériel :	6 ans 2/3
• Mobilier :	10 ans
• Agencements , installations :	10 ans
• Agencements immobiliers :	15 ans

Compte tenu des types d'actifs et de l'utilisation de ceux-ci aucune décomposition n'a été opérée contrairement aux actifs immobiliers.

1.1.5. - Frais d'acquisition reportés.

La fraction des frais reportés a été déterminée en appliquant à ceux - ci le rapport cotisations émises et non acquises sur cotisations émises totales. Ils varient chaque année en fonction de ces divers éléments et augmentent ou diminuent le montant des frais d'acquisition imputables à l'exercice.

1.2 - Postes du bilan - passif

1.2.1. - Fonds d'établissement.

Depuis 1998, le fonds d'établissement est augmenté chaque année en franchise d'impôt du montant des droits d'adhésion des nouveaux sociétaires.

1.2.2. - Provisions techniques.

Les provisions sont déterminées brutes de réassurance ; la part à la charge des réassureurs est inscrite à l'actif. Elles sont calculées séparément pour chacune des catégories définies à l'article A. 344 - 2 du Code des Assurances.

a / Provision pour cotisations émises et non acquises.

La provision pour cotisations émises et non acquises est destinée à constater la fraction des cotisations se rapportant à la période comprise entre le 31 décembre et la date de la prochaine échéance. Elle a été calculée prorata temporis contrat par contrat.

b / Provisions pour sinistres.

Ces provisions correspondent à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais internes et externes , nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés. L'évaluation des dossiers s'effectue selon deux méthodes selon les risques :

- dossier par dossier pour les garanties RC corporelle, individuelle conducteur, pour les catastrophes naturelles et pour les plus gros dossiers IRD;

- selon les coûts moyens pour les autres garanties en comparaison régulière avec une méthode statistique basée sur la projection des liquidations de charge (méthode dite de Chain Ladder).

Il est constitué en complément une provision pour tardifs, c'est-à-dire pour sinistres survenus mais non encore déclarés à la date de clôture de l'exercice.

Il est également déterminé une provision pour frais de gestion destinée à couvrir les coûts nécessaires au traitement des dossiers en cours à la date d'inventaire (situation de run-off).

Cette provision dénommée «chargement de gestion» est déterminée séparément pour les dossiers corporels et pour les autres risques compte tenu des durées de liquidations différentes.

Les prévisions de recours à encaisser sont calculées séparément et viennent en déduction de ces provisions. Le plan de réassurance est basé essentiellement sur des traités en excédents de sinistres dont les priorités sont les suivantes:

- Automobile et responsabilité civile : 300 K€
- Individuelle conducteur : 80 K€
- Incendie et risques locatifs : 175 K€
- Forces de la nature (hors catastrophes naturelles) : 300 K€ Les traités en quote-part, très minoritaires, concernent principalement les catastrophes naturelles (taux de cession: 50%) et individuelle conducteur (taux de cession: 10%).

Les principaux apériteurs sont : Swiss Ré, Scor, Sécura et Hannover Ruck.

c / Provision pour égalisation

Elle est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques naturels ou les actes de terrorisme.

La partie de cette provision relative au risque «attentats» a été dotée en application d'un régime transitoire et dérogoatoire en 2001 et 2002. A partir de 2003, elle ne l'a plus été car aucune cotisation individualisée n'a été tarifée dans les contrats.

Si aucun évènement ne survient durant cette période ces dotations seront reprises en 2012 et 2013. Pour 2009, sur le risque catastrophes naturelles, la provision existante a été maintenue.

Cette position a été déterminée à partir du résultat technique de la catégorie

d / Autres provisions techniques

Dans ce poste figurent :

- les provisions mathématiques des rentes. L'arrêté du 20 décembre 1996 a modifié les règles de provisionnement des rentes (utilisation de la table TD 88 / 90 au lieu de la table CR 4,75 %). Pour 2009, le taux d'actualisation est fixé à 2,00% (au plus égal à 60% du TME moyen constaté sur les six mois).
- La provision pour risques en cours qui a pour but de couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats pour la période qui s'écoule du 31 décembre à la date de la prochaine échéance pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour cotisations non acquises. Pour l'exercice 2009, la provision pour la catégorie «RC corporel Auto» a été dotée pour 895 K€.

Pour la catégorie «dommage aux biens», une reprise a été effectuée pour 154 K€ ramenant cette provision de 431 K€ à 277 K€.

1.3. - Hors bilan

Les engagements concernent les dépôts titres constitués par les réassureurs en couverture de leurs engagements.

La MFA commercialise des produits crédits Automobiles licence Taxi, en partenariat avec la Socram dont elle est actionnaire. Dans ce contexte la MFA apporte une garantie à la bonne réalisation de ces opérations. Au 31/12/2009 aucun engagement hors bilan n'est à constater compte tenu d'un nombre de défaillance historiquement très limité et confirmé par les chiffres de 2010.

1.4. - Compte de résultat

1.3.1. - Produits financiers : règle d'allocation

Les produits des placements nets de charges figurent à l'origine au compte non technique. En fin d'exercice, ils sont ventilés en deux parties:

- les produits nets générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques sont transférés au compte technique,
- les produits nets issus des capitaux propres restent au compte non technique. La détermination de la partie à transférer s'effectue en appliquant aux produits nets la formule suivante :

$$\begin{array}{r}
 \text{Provisions techniques nettes} \\
 \text{de réassurance} \\
 + \\
 \text{Réserve de capitalisation} \\
 \hline
 \text{Provisions techniques nettes de réassurance} \\
 + \\
 \text{Capitaux propres} \\
 \text{(hors réserve de capitalisation)}
 \end{array}$$

Le pourcentage d'allocation au compte technique se situe généralement dans une fourchette qui s'étend de 55 à 60% en ressortant à 57% en 2009.

1.3.2. - Les charges

Les charges sont classées par destination à partir d'une pré - imputation par nature selon les méthodes suivantes :

- analyse de l'activité de chaque département de la Mutuelle (siège et réseau) et répartition de celle - ci en pourcentage selon les rubriques du plan comptable : (acquisition , administration , gestion des sinistres , autres charges techniques , gestion des placements , charges non techniques).
- lorsque les charges sont affectables à plusieurs départements ou à la Mutuelle entière, une seconde répartition est effectuée en fonction du poids respectif de chacun de ceux -ci dans l'activité générale. Les pourcentages ainsi déterminés sont révisés chaque année.

Les frais d'acquisition sont constitués de toutes les dépenses engagées jusqu'à la conclusion des contrats.

Les frais d'administration comportent principalement les frais de gestion des contrats, d'encaissement des cotisations et de surveillance du portefeuille. Les frais de gestion des sinistres englobent tous les coûts internes liés à ceux-ci (gestion, règlements et recours). Les autres charges techniques sont constituées essentiellement des frais de mise à disposition de moyens (informatique, services généraux) et de gestion générale de la Mutuelle (personnel, formation). A ceux-ci s'ajoutent les frais de comptabilité et de gestion des comptes sociétaires. Les frais de gestion des placements incluent les coûts liés aux mandats de gestion mentionnés plus haut et ceux d'analyse et de traitement des informations en provenance de ceux-ci.

2. - Dérogations aux principes généraux du plan comptable

Il n'a pas été fait de dérogation aux principes généraux du plan comptable.

3. - Choix de l'unité monétaire

Les montants qui figurent dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

4. - Autres informations

Le différend issue du contrôle fiscal relatif aux exercices 2001 et 2002 est clos, étant précisé que les comptes annuels antérieurs à 2009 ont été impactés. L'impact des nouvelles règles d'amortissements par éléments a généré à partir de 2005 une minoration du résultat imposable d'environ 0,300 M€.

Cette minoration est répartie et réintégrée fiscalement par parts égales sur cinq exercices.

D'autre part, une provision représentant 4/5 de l'impôt lié à cette réintégration a été constituée à partir du même exercice. Elle sera déduite fiscalement par quart sur les exercices suivants. Ce mécanisme subsistera jusqu'à ce que l'écart entre ancienne et nouvelle dotation devienne inférieur à 0,150 M€ , limite de la tolérance admise par l' Administration Fiscale. En lien notamment avec l' écart de valeur liquidative des OPCVM, en vertu de l'article 209 OA du Code général des impôts, le résultat fiscal 2009 manifeste un bénéfice ayant donné lieu à l'enregistrement d'une charge d'impôt sur les sociétés.

Les honoraires d'audit légal demeurent dans le marché.



Notes

sur les postes du bilan

1 - Evolution des actifs incorporels

Nature de l'actif	Montant en début d'exercice	Transfert et mouvements de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Droits au bail	497	- 53	444

2 - Evolution des actifs immobiliers

Nature de l'actif	Montant brut en début d'exercice	Transfert et mouvements de l'exercice	Montant brut en fin d'exercice
Parts de sociétés immobilières non cotées	20	2	22
Immeubles	25 742	- 58	25 684
Total	25 762	- 56	25 706

Dotations de l'exercice aux amortissements et provisions	Diminutions d'amortissements et reprises de provisions	Cumul amortissements et provisions à la clôture de l'exercice	Montant net inscrit au bilan
0	0	0	22
753	0	10 489	15 195
753	0	10 489	15 217

3 - Autres

Placements

Nature de l'actif	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dotation et reprises de provisions	Montant cumulé des provisions à la clôture de l'exercice	Montant net inscrit au bilan à la clôture de l'exercice
Obligations , T.C.N. et titres à revenu fixe	81 357	0	0	81 357
Actions	2 857	35	539	2 318
O.P.C.V.M.	23 582	0	0	23 582
Prêts	1 300			1 300
Sous - total état des placements	109 096	35	539	108 557
Dépôts et cautionnements	84			84
Total	109 180	35	539	108 641

4 - Etat détaillé des placements

1 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement	
23 - Placements financiers										
231 - Obligations , titres de créances négociables et autres titres à revenu fixe										
Obligations des secteurs public et semi - public cotées										
OAT										
BE0000303124	2 000 000	BELGIQUE OLO 4,25%04-14	F	France	1 988	2	1 990	2 142	151	2 000
DE0001135242	1 000 000	ALLEMAGNE 4,25%03-14	F	France	993	2	996	1 077	82	1 000
ES0000012098	2 000 000	ESPAGNE 4,75%98-300714	F	France	2 081	(25)	2 056	2 165	110	2 000
FI0001005704	1 300 000	FINLANDE 4,25%04-15	F	France	1 291	2	1 293	1 399	106	1 300
FR0000187361	2 200 000	OAT 5%01-25102016	F	France	2 439	(70)	2 369	2 459	90	2 200
FR0000188955	2 000 000	OATI 2,50%03-25072013	F	France	2 356	(15)	2 341	2 429	89	2 000
FR0000188989	750 000	OAT 4%03-25042013	F	France	751	(0)	750	788	38	750
FR0000481582	1 000	FRANCE EMP.ETAT 5,875%00-11	F	France	997	2	999	1 057	58	1 000
FR0010061242	2 800 000	OAT 4%04-25042014	F	France	2 780	7	2 787	2 984	197	2 800
FR0010288357	1 000 000	OAT 3,25%06-25042016	F	France	944	17	961	1 016	55	1 000
FR0010415331	750 000	OAT 3,75%07-25042017	F	France	727	5	732	777	45	750
GR0124018525	550 000	GRECE 5,25%02-12	F	France	588	(21)	567	563	(4)	550
IE0031256328	1 000 000	IRLANDE 5%02-13	F	France	1 022	(9)	1 013	1 066	52	1 000
IT0003357982	3 000 000	ITALIE 4,75%02-010213	F	France	3 094	(41)	3 052	3 220	168	3 000
Total OAT					22 051	- 144	21 907	23 143	1 236	21 350
Autres										
FR0000473217	1 500 000	CNA 4,5%03-0318	F	France	1 460	14	1 474	1 584	110	1 500
FR0000498230	1 000 000	AEROPORT PARIS 5 7/8%00-10	F	France	991	9	1 000	1 005	6	1 000
FR0000582686	1 000 000	CNA 5,80%97-12	F	France	979	15	994	1 096	102	1 000
XS0453664053	1 150 000	RATP 4%09-230921 EMTN	F	France	1 141	(0)	1 141	1 146	5	1 150
Total autres					4 571	37	4 608	4 831	223	4 650
Total obligations des secteurs public et semi - public cotées					26 622	- 107	26 515	27 974	1 458	26 000

1 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement	
Obligations françaises privées cotées										
FR0000474975	1 000 000	VEOLIA ENV.4 7/8%03-13 TR.A	F	France	1 050	(28)	1 022	1 062	40	1 000
FR0000485724	1 500	FIN.FONCIER 5 3/8%01-13	F	France	1 613	(56)	1 558	1 630	72	1 500
FR0000488702	700 000	CRH 5%02-251013	F	France	716	(6)	711	757	47	700
FR0000497398	600 000	FINANCT FONCIER 5 5/8%99-10	F	France	600	-	600	613	13	600
FR010018275	2 400 000	CRH 4,25%03-251014	F	France	2 448	(9)	2 439	2 532	92	2 400
FR010039149	3 000	FINA.FONC.4,25%04-290114 EMTN	F	France	3 069	(8)	3 061	3 162	101	3 000
FR010049643	1 500 000	BPCE 4,60%04-200216 TSR	F	France	1 515	(0)	1 515	1 498	(17)	1 500
FR010134379	1 000 000	CRH 4,10%04-251015	F	France	998	0	998	1 042	44	1 000
FR010160929	1 000 000	VIVENDI 3,875%05-150212	F	France	947	24	971	1 027	56	1 000
FR010210054	50	FSE RADIOTELEPHONE 3,375%05-12	F	France	2 541	(1)	2 540	2 536	(3)	2 500
FR010224337	1 000 000	SCHNEIDER 4%05-110817 EMTN	F	France	1 007	(2)	1 005	1 000	(5)	1 000
FR010261388	500	VEOLIA 4%05-120216 EMTN S.17	F	France	498	1	499	504	5	500
FR010333989	820 000	BPCE 4,15%06-070718	F	France	766	2	768	788	20	820
FR010479717	1 900 000	BNP PARIBAS 4,50%07-300514 EMTN	F	France	1 883	5	1 888	2 026	138	1 900
FR010540930	840 000	BPCE 4,60%07-141219	F	France	804	1	805	823	18	840
FR010576454	850 000	BPCE 4,55%08-220218	F	France	828	1	829	845	16	850
FR010612705	800 000	DANONE 5,25%-060511EMTN	F	France	798	1	799	839	41	800
FR010773697	500 000	CASINO GP.5,5%09-300115 EMTN	F	France	498	0	498	534	35	500
XS0122029548	100 000	AXA 6,75%00-20	F	France	111	(9)	102	102	(0)	100
XS0196630270	1 000 000	LAFARGE 5%04-160714 EMTN	F	France	957	11	968	1 030	62	1 000
XS0204436348	500 000	UNIBAIL 4% 04-291011 EMTN	F	France	502	(1)	501	515	15	500
XS0236951207	500 000	ALTADIS EMISIONES FIN.4%05-15	F	France	499	0	499	496	(3)	500
XS0270531147	300 000	BNP PARIBAS TV06-171016 EMTN	F	France	286	3	289	292	3	300
XS0289185695	1 000 000	STE GENERALE 4,20%07-050312 EMTN	F	France	998	1	999	1 044	44	1 000
XS0294547525	1 000 000	ST GOBAIN TV07-110412 EMTN	F	France	980	9	989	985	(4)	1 000
XS0303483621	600 000	STE GENERALE TV07-070617 EMTN	F	France	574	6	580	571	(9)	600
XS0342783692	1 000 000	EDF 5%08-050218	F	France	936	7	943	1 073	130	1 000
XS0355119115	1 000 000	STE GLE 6,363%08-060423 EMTN	F	France	978	(12)	966	1 114	148	1 000
XS0418669429	2 000 000	TOTAL CAP.5,125%09-260324 EMTN	F	France	1 988	(0)	1 988	2 150	163	2 000
XS0473114543	1 000 000	LAFARGE 5,5%09-161219 EMTN	F	France	990	(0)	990	990	0	1 000
Total obligations françaises privées cotées				32 377	- 60	32 317	33 579	1 262	32 410	
Obligations internationales cotées en France										
DE0008016502	1 000 000	DEU.POST FINANCE 4 7/8%03-14	F	France	1 037	(20)	1 017	1 057	40	1 000
XS0083986660	500	PROVINCE QUEBEC 5,50%98-10	F	France	756	6	762	766	4	762
Total obligations internation. cotées en France				1 793	-14	1 779	1 823	44	1 762	

1 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R 332-19 affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement	
Obligations de l'O.C.D.E.										
ES0361002001	1 500 000	AYT CEDULAS CAJ.III 5,25%02-12	F	France	1 535	(17)	1 518	1 580	62	1 500
ES0413211055	500 000	BCO BILBAO VIZCAYA 4,25%04-14	F	France	487	4	491	524	33	500
FR0000471054	1 500 000	BELGELEC FIN. 5,50%02-12 EMTN	F	France	1 553	(33)	1 519	1 616	97	1 500
FR0010015982	800 000	BFCM 5%03-300915 EMTN S46	F	France	798	1	798	836	38	800
FR0010101857	400 000	IMERYS 5,125%04-250414 EMTN	F	France	342	7	349	407	58	400
FR0010369579	24	LOCINDUS 4,75%06-200916	F	France	1 128	5	1 133	1 217	85	1 200
XS0167154680	1 000 000	GOLDMAN SACHS 5 1/8%03-13 EMTNN	F	France	1 024	(15)	1 009	1 048	38	1 000
XS0184373925	1 000 000	TELECOM ITAL.5 3/8%04-19 EMTN	F	France	1 078	(21)	1 057	1 047	(9)	1 000
XS0186317417	850 000	BANK OF AMER.4,625%04-14 GLOB.	F	France	851	(0)	850	866	15	850
XS0226062981	600 000	CITIGROUP 3,50%05-050815 EMTN	F	France	578	8	586	554	(32)	600
XS0233988004	500 000	HSBC FINANCE 3,75%05-15 MTN	F	France	490	4	494	488	(5)	500
XS0241183804	1 500 000	ABN AMRO BANK 3,25%06-13 MTN	F	France	1 397	42	1 439	1 530	90	1 500
XS0246593304	2 430 000	INVESTOR 4%06-16 SIE 28 MTN	F	France	2 421	1	2 422	2 427	6	2 430
XS0255300633	500 000	B.F.C.M. 4,375%06-310516 EMTN	F	France	496	1	497	518	21	500
XS0278556286	1 400 000	STADSHYPO.3,75%06-121213 EMTN	F	France	1 394	2	1 396	1 446	50	1 400
XS0289011271	1 000 000	NATINOW. 4,125%07-270212 EMTN	F	France	998	1	999	1 028	29	1 000
XS0293707617	1 900 000	RABOBANK NLD 4,125%07-040412	F	France	1 899	(0)	1 899	1 983	84	1 900
XS0320438442	1 000 000	BK OF SCOTLAND 4,5%07-10	F	France	1 098	1	1 099	1 122	23	1 100
XS0399648301	500 000	RWE FIN.5 3/4%08-1113	F	France	498	0	498	553	55	500
Total obligations de l'O.C.D.E.					20 065	- 12	20 053	20 790	737	20 180
TOTAL R 332-19					80 857	- 192	80 665	84 166	3 501	80 352

2 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur inscrite au bilan		Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins valeurs latentes
			Valeur brute	Amortissements et provisions			
21 - Immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées							
211- Parts de sociétés civiles à objet foncier							
SCI du GEMA	F	FRANCE	22	0	22	109	87
TOTAL 211		FRANCE	22	0	22	109	87
212 - Immeubles bâtis							
CLICHY-SUR-SEINE - 6bis, rue Fournier	F	FRANCE	5 798	2 165	3 633	4 810	1 177
LEVALLOIS-PERRET - 2/4, rue du Président Wilson	F	FRANCE	855	505	351	2 661	2 310
PARIS - 26/28, avenue du Maine	F	FRANCE	1 431	684	747	7 710	6 963
ASNIERES-SUR-SEINE - 23, rue Robert Dupont	F	FRANCE	302	185	116	780	664
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX - 9/13, rue Marcel Proust placement	F	FRANCE	742	302	441	439	- 2
MONTREUIL-SOUS-BOIS - 38, rue Rouget de L'Isle	F	FRANCE	61	35	26	125	99
PONTOISE - 29/31, place du Grand Martroy	F	FRANCE	437	52	31	71	40
PARIS - 35, rue de Bretagne	F	FRANCE	82	165	271	320	49
PARIS - 38, rue Hermel	F	FRANCE	191	69	122	158	36
PARIS - 27, rue Jussieu	F	FRANCE	524	179	345	384	39
PARIS - 48, avenue Secrétan	F	FRANCE	502	164	338	267	- 71
IVRY-SUR-SEINE - 5, rue Marat	F	FRANCE	130	71	58	70	12
TOTAL 212		FRANCE	11 056	4 577	6 479	17 795	11 316
219 - Immeubles d'exploitation							
CLICHY-SUR-SEINE - 6, rue Fournier	F	FRANCE	10 352	4 123	6 229	9 316	3 086
CLICHY-SUR-SEINE - 6bis, rue Fournier d'exploitation	F	FRANCE	2 260	933	1 327	2 034	707
MAISONS-ALFORT - 82/84, avenue du Général de Gaulle	F	FRANCE	196	98	97	230	133
SEVRAN - 1, avenue Salvador Allende	F	FRANCE	538	261	276	261	- 15
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX - 9/13, rue Marcel Proust	F	FRANCE	541	220	321	260	- 61
PARIS - 26/28, avenue du Maine exploitation	F	FRANCE	0	0	0	0	0
VERSAILLES - 9, rue de la Paroisse	F	FRANCE	429	160	269	160	- 109
PONTOISE - 26/28, rue Séré Depoin	F	FRANCE	312	117	195	88	- 107
TOTAL 219		FRANCE	14 627	5 911	8 716	12 349	3 633
Immeubles en cours d' acquisition	F	France	0	0	0	0	0
TOTAL DES PLACEMENTS IMMOBILIERS (21)		FRANCE	25 705	10 489	15 217	30 253	15 037

2 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes
23 - Placements financiers								
OPCVM - titres à revenu fixe								
FR0010356931	22 698,00	OFI PALMARES BOND FCP 4DEC	F	France	2 821	2 821	2 931	110
FR0007473178	32,00	OFI PALMARES BOND FCP 4DEC	F	France	1 007	1 007	1 018	11
Total OPCVM - titres à revenu fixe					3 828	3 828	3 950	122
Autres OPCVM								
FR0000008997	775,65	OFI TRESOR SI.4DEC	F	France	3 308	3 308	3 310	2
FR0000017329	5 000,00	ALL.VALEURS DURABLES SI.R 3DEC	F	France	2 514	2 514	2 182	(332)
FR0000449431	17 320,00	ALLIANZ ACT.EURO VALUE FCP3DEC	F	France	1 507	1 507	1 339	(168)
FR0000982902	3 000,00	OFI CIBLE I FCP 4DEC	F	France	1 033	1 033	1 054	21
FR0007001037	9 650,00	ALLIANZ ACTIONS VD FCP	F	France	2 524	2 524	2 331	(193)
FR0007041546	5 640,00	OFI PALMARES EQUITY FCP 4DEC	F	France	5 399	5 399	4 571	(828)
FR0010004663	9 000,00	ALLIANZ ACTIONS EURO C SI.3DEC	F	France	1 544	1 544	1 346	(199)
FR0010004671	12 365,00	ALLIANZ ACTIONS EURO D SI.3DEC	F	France	1 924	1 924	1 630	(294)
Total autres OPCVM					19 753	19 753	17 762	- 1 991

2 - Placements inscrits au bilan en classe 2 conformément à l'article R332-20 et affectables à la représentation des engagements réglementés autres que ceux déposés chez les cédants.

N° de Code	Nombre et désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur brute	Corrections de valeur	Valeur nette au bilan	Valeur de réalisation	Plus ou moins values latentes	Valeur de remboursement
Actions françaises non cotées									
FR0004254589	20 000,00 OFIVALMO PARTENAIRES	F	France	192		192	244	51	
FR0004287316	53 633,00 SOCRAM	F	France	273		273	2 547	2 274	
OFI000761157	3 409,00 SACRA	F	France	52		52	52	-	
OFI000763000	18 000,00 MUTAVIE	F	France	1 372		1 372	14 285	12 913	
OFI000764003	9 604,00 ALTIMA	F	France	960	- 533	427	428	0	
OFI000764165	45,00 OSEO GARANTIE	F	France	2		2	3	2	
OFI000764300	3,00 ALTIMA COURTAGE	F	France	6	-6	0	0	(0)	
Total actions françaises non cotées				2 857	- 539	2 318	17 558	15 240	
231 - Obligations, titres de créances négociables et autres titres à revenu fixe									
Obligations de l'OCDE									
XS0219379830	500 000,00 KHEOPS TV05-12 MTN S.5 CL.B-17	F	France	500		500	421	(79)	500
Total obligations de l'OCDE				500		500	421	- 79	500
TOTAL R332 - 20				26 939	- 539	26 400	39 691	13 291	500
QS0002989794	130,00 OFI PEC 2013	F	France	1 300		1 300	1 357	57	1 313
Total Valeurs mobilières				1 300	0	1 300	1 357	57	1 313

3 - Placements inscrits au bilan en classe 2 déposés ou donnés en nantissement chez les cédants en garantie des acceptations

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
235 - Espèces déposées chez les cédants	F	FRANCE	437	437
ALTIMA			436	436
ASSURANCE MUTUELLE DES MOTARDS			1	1

4 - Autres placements inscrits au bilan en classe 2

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
234 - Autres placements				
2343 - Dépôts et cautionnements en France	F	FRANCE	84	84

5 - Actifs inscrits au bilan affectables à la représentation des engagements réglementés , autres que ceux inscrits en classe 2

Désignation des valeurs	Affectation	Localisation	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan
Créances				
Cotisations échues et non recouvrées	F	FRANCE	18 201	18 201
Autres actifs				
Coupons et intérêts échus à recouvrer	F	FRANCE	0	0
Banques, chèques postaux et caisse	F	FRANCE	240	240
Comptes de régularisation - actif				
Intérêts courus des placements	F	FRANCE	2 005	2 005
Frais d'acquisition reportés	F	FRANCE	2 784	2 784
Total	F	FRANCE	23 230	23 230

6 - Valeurs reçues en nantissement des réassureurs incrites en hors bilan (classe 8)

Désignation des valeurs	Localisation	Valeur de réalisation Article R 332-20-1
Valeurs d'Etats de l' O.C.D.E.	FRANCE	3 293
Autres valeurs cotées : obligations et titres à revenus fixes	FRANCE	5 529
Actions	FRANCE	18
Parts de sicav et fonds divers	FRANCE	13 295
TOTAL valeurs mobilières et titres assimilés	FRANCE	22 135

5 - Etat récapitulatif des placements

Nature des actifs	Valeur brute	Valeur de réalisation	Valeur nette au bilan	Valeur brute (Exercice N -1)	Valeur de réalisation (Exercice N -1)	Valeur nette au bilan (Exercice N -1)
1 / Placements						
1 - Placements immobiliers	25 705	30 253	15 217	25 763	34 065	16 028
2 - Actions et autres titres à revenu variable autre que les parts d' O.P.C.V.M.	2 857	17 558	2 318	2 857	16 344	2 352
3 - Parts d'O.P.C.V.M. autres que celles visées au 4	20 761	18 780	20 761	24 407	19 166	24 407
4 - Parts d'O.P.C.V.M. à revenu fixe	2 821	2 931	2 821	2 821	2 747	2 821
5 - Obligations et autres titres à revenu fixe	81 358	84 587	81 165	79 483	79 869	80 108
7 - Autres prêts et effets assimilés	1 300	1 357	1 300	1 300	1 300	1 300
8 - Dépôts auprès des entreprises cédantes	437	437	437	385	385	385
9 - Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces , et autres placements	84	84	84	84	84	84
11 -Total des lignes 1 à 9	135 323	155 987	124 103	137 100	153 960	127 485
a/ dont :						
- placements évalués selon l'article R 332 -19	80 858	84 166	80 665	78 983	79 677	79 608
- placements évalués selon l'article R 332 - 20	53 165	70 464	42 138	56 817	72 983	46 577
Total a/	134 023	154 630	122 803	135 800	152 660	126 185
b/ dont :						
- valeurs admises en représentation des engagements règlementés	132 723	153 273	121 503	134 500	151 360	124 885
- valeurs non admises	1 300	1 357	1 300	1 300	1 300	1 300
Total b/	134 023	154 630	122 803	135 800	152 660	126 185

Tableau de concordances

entre l'état récapitulatif et l'actif du bilan

Nature des actifs	Valeur nette au bilan selon état récapitulatif	Différences sur prix de remboursement à percevoir Art. R 332-19	Amortissement des différences de remboursement Art. R 332-19	Valeur nette à l'actif du bilan
Total des placements	124 103	264	456	124 295

6 - Détail des provisions

à la charge des réassureurs

Risques couverts	Exercice techniques			Total
	2009	2008	2007 et antérieurs	
Auto et Responsabilité civile	-	2 928	16 564	19 492
Individuelle conducteur	13	5	5	23
Dommages aux biens des particuliers	81	-	11	92
Catastrophes naturelles	49	1	573	623
Total	143	2 934	17 153	20 230

7 - Créances et dettes

ventilées selon leur durée

Postes du Bilan	jusqu'à 1 an	Plus d'un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
1.- Créances				
Créances nées d'opérations d'assurance directe	20 500			20 500
- dont sociétaires: 19 253				
Créances nées d'opérations de réassurance	1 932			1 932
Personnel	10			10
Etat , Sécurité sociale, et collectivités publiques	366			366
Débiteurs divers	321			321
Total créances	23 129	0	0	23 129
2. - Dettes				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 056			2 056
- dont sociétaires: 1 052				
Dettes nées d'opérations de réassurance	177			177
Autres emprunts , dépôts et cautionnements reçus		138		138
Personnel	716			716
Etat , Sécurité sociale et collectivités publiques	2 789			2 789
Créanciers divers	931			931
- dont réparateurs agréés: 354				
Banques	-			0
Total dettes	6 667	138	0	6 805

8 - Produits à recevoir et charges à payer

rattachés aux postes de créances et de dettes

Postes du bilan

Exercice N

Exercice N -1

a / produits à recevoir		
Organismes sociaux	0	0
Etat	0	0
Débiteurs divers		
- Commissions Mutavie	50	45
- Frais de gestion des dossiers Socram	67	104
- Commissions Banque française	11	33
- Commissions C.N.P.	14	41
- Commissions prestataires agréés	20	36
- Prestations de personnel fournies	19	14
- Activités immeubles	22	84
- Acomptes sur immobilisations	53	117
- Autres	66	52
Total débiteurs divers	322	526
Total	322	526
b / charges à payer		
Personnel :		
- Congés payés	445	444
- Prime de vacances	136	125
- Intéressement	0	0
- Participation	135	0
Total personnel	716	569
Organismes sociaux		
- Charges sociales sur congés payés	379	376
- Charges sociales sur prime de vacances	115	106
- Charges sociales sur participation	0	0
- Charges sociales sur intéressement	0	3
- Organic	75	76
Total organismes sociaux	569	558
Etat		
- Charges fiscales sur congés payés	87	87
- Charges fiscales sur prime de vacances	26	24
- Autres	159	147
Total Etat	272	258
Créditeurs divers	532	351
Total	2 089	1 736

9 - Frais d'acquisition reportés

Ils sont inscrits à l'actif du bilan pour un montant de 2 784 K€. Ils sont déterminés en appliquant aux frais d'acquisition de l'exercice le pourcentage représenté par les cotisations reportées sur l'exercice n + 1 par rapport aux cotisations totales émises.

10 - Variation

des capitaux propres

Dénomination	Montant au début de l'exercice	Dotations ou affectations dans l'exercice	Reprise ou prélèvement dans l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Fonds d'établissement	1 965	94		2 059
Réserve pour éventualités	63 656	2 094		65 750
Réserve pour variations boursières	1 067			1 067
Réserve pour incidence de sinistres	1 296			1 296
Réserve de capitalisation	5 004	427	27	5 404
Résultat de l'exercice 2008	2 094		2 094	0
Résultat de l'exercice 2009		- 7 867		- 7 867
Total	75 082	- 5 252	2 121	67 709

11 - Détail de la provision

pour risques et charges

Intitulé de la provision	Exercice N	Exercice N - 1
Provision pour investissement	556	656
Provision pour risques et charges	765	517
- Différends fiscaux.	75	
- Etalement d'I.S.	372	
- Litige personnel	318	
Provision pour départs en retraite	1 115	1 044
Provision pour médailles du travail	246	339
Total	2 682	2 556

12 - Evolution de la charge des sinistres, boni/mali

et du rapport sinistres / cotisations acquises

(d'après état C10 : affaires directes en France hors transport)

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2005	2006	2007	2008	2009
2005					
REGLEMENTS	22 742				
PROVISIONS	19 787				
TOTAL CHARGE SINISTRES	42 529				
COTISATIONS ACQUISES	57 693				
% SINISTRES AUX COTISATIONS	73,72%				
2006					
REGLEMENTS	30 592	23 144			
PROVISIONS	6 844	19 962			
TOTAL CHARGE SINISTRES	37 436	43 106			
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	5 093				
COTISATIONS ACQUISES	57 693	57 134			
% SINISTRES AUX COTISATIONS	64,89%	75,45%			
2007					
REGLEMENTS	32 802	31 807	21 922		
PROVISIONS	4 418	8 882	18 135		
TOTAL CHARGE SINISTRES	37 220	40 689	40 057		
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	5 309	2 417			
COTISATIONS ACQUISES	57 693	57 134	54 387		
% SINISTRES AUX COTISATIONS	64,51%	71,22%	73,65%		
2008					
REGLEMENTS	33 849	34 007	31 018	21 335	
PROVISIONS	4 617	6 189	10 436	18 615	
TOTAL CHARGE SINISTRES	38 466	40 196	41 454	39 950	
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	4 063	2 910	- 1 397		
COTISATIONS ACQUISES	57 693	57 134	54 387	53 519	
% SINISTRES AUX COTISATIONS	66,67%	70,35%	76,22%	74,65%	
2009					
REGLEMENTS	34 841	35 074	33 264	30 273	24 502
PROVISIONS	4 223	5 298	6 626	12 636	17 101
TOTAL CHARGE SINISTRES	39 064	40 372	39 890	42 909	41 603
BONI/MALI PAR RAPPORT A L' ORIGINE	3 466	2 735	170	- 2 959	
COTISATIONS ACQUISES	57 693	57 134	54 387	53 519	52 153
% SINISTRES AUX COTISATIONS	67,71%	70,66%	73,34%	80,18%	79,77%

13 - Détail

des provisions pour sinistres à payer

Risques couverts	Exercice techniques			Total
	2009	2008	2007 et antérieurs	
Responsabilité civile corporelle automobile	7 275	11 270	30 501	49 046
Responsabilité matérielle automobile	2 495	279	123	2 897
Autres garanties automobile	3 142	141	145	3 428
Dommages aux biens des particuliers	4 047	797	3 818	8 662
Catastrophes naturelles	139	148	850	1 137
Responsabilité civile générale	3	0	13	16
Navigation de plaisance	119	52	25	196
Acceptations	166	83	121	370
Total	17 386	12 770	35 596	65 752

14 - **Détail**

des autres provisions techniques

Intitulé de la provision	Exercice N	Exercice N - 1
Provision pour risques en cours	1 174	431
Provision mathématique des rentes	9 029	8 696
Total	10 203	9 127



Notes

sur le compte de résultat

1 - Autre produits techniques

Nature	Exercice N	Exercice N -1
Cotisations assistance	1 762	1 618
Cotisations protection juridique	1 030	971
Commissions d'apport des réparateurs	19	42
Commissions Mutavie	71	53
Frais de gestion Socram	64	231
Commissions C.N.P.	64	168
Commissions Banque Francaise	44	72
Prestations fournies	53	46
Divers	68	71
Total des autres produits techniques	3 175	3 145

2 - Ventilation

des produits et charges de placements

Nature	Exercice N	Exercice N - 1
Revenus des placements immobiliers	1 968	1 851
Revenus des placements mobiliers	3746	3 748
Autres revenus financiers	21	49
Profits liés à la réalisation de placements	786	1 433
Autres produits de placements	166	191
Reprises de provisions sur placements	0	0
Total des produits de placements	6 687	7 272
Charges des placements immobiliers	1 054	1 051
Charges des placements mobiliers	95	115
Frais de gestion et frais financiers	637	644
Pertes liées à la réalisation de placements	907	108
Autres charges des placements	157	172
Dotations aux provisions sur placements	34	18
Total des charges de placements	2 884	2 108

3 - Produits et charges exceptionnels

Nature	Exercice N	Exercice N - 1
1 / Produits exceptionnels		
Restitution d'impôt suite à réclamation	4	0
Reprise provision pour risques et charges	212	456
Dommages, intérêts et indemnités	0	0
Autres	28	9
Total des produits exceptionnels	244	465
2 / Charges exceptionnelles		
Dotation provision pour investissements	0	104
Dotation provision pour risques et charges	335	124
Créances irrécouvrables	0	0
Mises au rebut d'immobilisations	170	114
Autres	5	425
Total des charges exceptionnelles	510	767

4 - Participation et intéressement des salariés

Nature	Exercice N	Exercice N - 1
Intéressement	0	0
Participation	144	8
Total intéressement et participation	144	8

Résultat technique

par catégorie (Etat C1)

Exercice 2009

	Automobile ensemble des contrats (Catég.22 et 23)	Domages aux biens des particuliers (Catég. 24)	Catastrophes naturelles (Catég. 27)
Cotisations et accessoires émis	63 503	9 476	1 133
Annulations de cotisations et accessoires émis	21 180	1 355	187
Cotisations à annuler:			
à la clôture de l'exercice	477	116	
à l'ouverture de l'exercice	467	115	
Sous-total cotisations nettes	42 313	8 120	946
Provisions pour pena			
à la clôture de l'exercice	18 270	3 678	423
à l'ouverture de l'exercice	18 961	3 719	428
Sous-total cotisations de l'exercice	43 004	8 161	951
Sinistres payés	41 185	6 193	502
Versements périodiques de rentes payées	460		
Recours encaissés	11 637	434	3
Frais de gestion des sinistres	5 524	1 127	97
Provisions pour sinistres à payer:			
à la clôture de l'exercice	61 972	9 739	1 137
à l'ouverture de l'exercice	60 997	10 082	1 039
Prévisions de recours à encaisser:			
à la clôture de l'exercice	6 603	1 077	0
à l'ouverture de l'exercice	7 724	1 231	0
Autres provisions techniques:			
à la clôture de l'exercice	9 926	506	186
à l'ouverture de l'exercice	8 586	660	186
Sous-total charge des prestations	38 968	6 543	694
Frais d'acquisition	5 302	1 006	117
Frais d'administration et autres charges techniques nets	5 635	1 070	125
Subventions d'exploitation reçues	0	0	0
Produits des placements alloués	1 754	349	31
Sous-total produits financiers nets	1 754	349	31
Cotisations cédées aux réassureurs	3 545	740	533
Part des réassureurs dans les prestations payées	3 374	295	431
Part des réassureurs dans les provisions techniques:			
à la clôture de l'exercice	19 514	92	624
à l'ouverture de l'exercice	20 408	38	587
Commissions reçues des réassureurs	38	0	0
Sous-total charge de la réassurance	1 027	391	65
Résultat technique de l'exercice	- 6 174	- 500	- 19

RC générale (Catég. 28)	Sous-total Catégories 20 à 31	Transports (Catég. 34)	Sous-total Catégories 34 à 38	Total des affaires directes en France	Acceptations en France	TOTAL GENERAL
44	74 156	142	142	74 298	223	74 521
8	22 730	17	17	22 747		22 747
	593		0	593		593
	582		0	582		582
36	51 415	125	125	51 540	223	51 763
23	22 394	57	57	22 451	69	22 520
13	23 121	57	57	23 178	99	23 277
26	52 142	125	125	52 267	253	52 520
2	47 882	90	90	47 972	297	48 269
	460			460		460
0	12 074	9	9	12 083	0	12 083
0	6 748	26	26	6 774	0	6 774
17	72 865	208	208	73 073	370	73 443
15	72 133	207	207	72 340	288	72 628
0	7 860	10	10	7 690	0	7 690
0	8 955	12	12	8 967	0	8 967
	10 618	0	0	10 618		10 618
	9 432	0	0	9 432		9 432
4	46 209	110	110	46 319	379	46 698
3	6 428	15	15	6 443	31	6 475
3	6 833	16	16	6 849	123	6 974
0	0	0	0	0	0	0
1	2 135	7	7	2 142	12	2 154
1	2 135	7	7	2 142	12	2 154
0	4 818	0	0	4 818	0	4 818
0	4 100	0	0	4 100	0	4 100
	20 230	0	0	20 230	0	20 230
	21 033	0	0	21 033	0	21 033
	38	0	0	38	0	38
0	1 483	0	0	1 483	0	1 483
17	- 6 676	- 9	- 9	- 6 685	- 268	- 6956



Autres informations

1 - Sociétaires

et contrats

Rubriques	Années			
	2006	2007	2008	2009
Nombre de sociétaires	88 057	85 496	82 651	80 515
Nombre de contrats	136 746	132 559	127 653	124 503

2 - Personnel

Eléments	Exercice N	Exercice N -1
Total des salaires versés	6 425	6 408
Effectif moyen	186	185
dont :		
- Cadres de direction	2	2
- Cadres	61	48
- Non - cadres	123	135

3 - Impact de la charge fiscale future

Eléments	Début d'exercice	Variation	Fin d'exercice	Impact charge fiscale future
Provisions réglementées				
Réserve de capitalisation	5 003	401	5 404	1 801
Provisions pour charges				
Provision pour départs en retraite	1 044	71	1 115	372
Provision pour impôt différé	313	58	371	124
Total provisions pour charges	1 357	129	1 486	495
Décalages temporaires				
Organic	77	- 2	75	- 25
Provision pour congés payés	402	- 34	368	- 123
Participation des salariés	0	140	140	- 47
Total décalages temporaires	479	104	583	- 194
Charge fiscale future nette				2 102



Assemblée générale ordinaire

du 24 JUIN 2010

Résolutions

1^{ère} Résolution :

L'Assemblée, après audition du rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2009, tels qu'ils lui ont été présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité

2^{ème} Résolution :

L'Assemblée donne au Conseil d'Administration quitus et décharge de sa gestion pour l'exercice 2009.

Résolution adoptée à l'unanimité

3^{ème} Résolution :

L'Assemblée accepte l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2009 soit, 7.866.648,06 à savoir :
- prélèvement de la totalité de cette somme sur la réserve pour éventualités.

Résolution adoptée à l'unanimité

4^{ème} Résolution :

L'Assemblée nomme la Société EXPONENS Audit – 15 place de la Nation – 75011 PARIS – représentée par Monsieur Vito MARTINELLI – en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, pour un mandat de six années, en remplacement de l'ex société CEFRECO Audit désignée en 2004 et dont le mandat arrive à expiration.

Résolution adoptée à l'unanimité

5^{ème} Résolution

L'Assemblée nomme Madame Nathalie LUTZ – 15 place de la Nation – CS 61118 – 75127 PARIS CEDEX 11 - en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour un mandat de six années, en remplacement de Monsieur Jacques TISSERAND, désigné en 2004 et dont le mandat arrive à expiration.

Résolution adoptée à la majorité – 1 Abstention

6^{ème} Résolution :

L'Assemblée confirme le respect de l'Article R 322-57 du Code des Assurances interdisant aux Administrateurs ou Directeurs de sociétés d'assurances mutuelles de prendre ou conserver un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, un marché, un traité ou une opération commerciale ou financière faite avec ladite société ou pour son compte, sauf à y avoir été autorisé par l'Assemblée Générale des Sociétaires.

Résolution adoptée à l'unanimité

7^{ème} Résolution :

L'Article 12 prévoit que l'Assemblée Générale peut décider d'un autre lieu que le siège social pour tenir sa prochaine réunion. L'Assemblée donne pouvoir au Conseil d'Administration de prendre cette décision en son nom sous réserve qu'avis en soit donné aux délégués dans la convocation et publié au moins quinze jours avant dans un journal d'annonces légales paraissant au lieu où aura lieu l'Assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité

8^{ème} Résolution :

Election de cinq Administrateurs dont le mandat arrive à expiration.

Les cinq administrateurs sortants sont :

- Monsieur ASNOUN Karim
- Monsieur BEKKA Amor
- Monsieur NGUON Bernard
- Monsieur PIREs Anibal
- Monsieur SERRANO Abilio

Le résultat du vote organisé à bulletin secret s'établit comme suit :

• Votants	132
• Blancs et nuls	0
• Valablement exprimés	132

Cinq candidatures déposées et enregistrées :

- Monsieur ASNOUN Karim
- Monsieur BEKKA Amor
- Monsieur NGUON Bernard
- Monsieur PIREs Anibal
- Madame MEYER-GUCCIA Monique

Ont obtenu et sont proclamés élus :

• Monsieur ASNOUN Karim	132 voix
• Monsieur BEKKA Amor	128 voix
• Monsieur NGUON Bernard	120 voix
• Monsieur PIREs Anibal	125 voix
• Madame MEYER-GUCCIA	116 voix

Assemblée générale extraordinaire

du 24 JUIN 2010

Résolutions

L'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, entérine le projet de mise à jour des statuts de la société adressé aux délégués avec la convocation en adoptant les modifications proposées sur les articles 7 – 37 – 46 – 47 – 48 – 51 – 52 – suivant le vote ci-après :

- **Article 7 – Objet** - Mise à jour statuts suite changement dénomination de l'Autorité de Tutelle, désormais désignée sous le nom d'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Modification adoptée à l'unanimité

- **Article 37 – Comité d'Audit** - Remplacement du Comité d'Ethique des Comptes par un Comité d'Audit répondant aux dispositions des articles L. 823-19 du Code de Commerce et L. 322-26-2-3 du Code des Assurances.

Modification adoptée à l'unanimité

- **Article 46 – Emprunts** – Mise à jour suite changement dénomination de l'Autorité de Tutelle (idem modification Article 7)

Modification adoptée à l'unanimité

- **Article 47 – Frais de Gestion** – Modification de l'alinéa 3 prévoyant que désormais les frais de gestion ne peuvent pas dépasser 35 % (trente-cinq pour cent) des cotisations sauf accord du Conseil d'Administration (au lieu de 25 % précédemment)

Modification adoptée à la majorité – 10 Voix contre – 1 Abstention

- **Article 48 – Excédents de recettes** - Mise à jour suite changement dénomination de l'Autorité de Tutelle (idem modifications Articles 7 et 46)

Modification adoptée à l'unanimité

- **Article 51 – Vigueur des Statuts** – Mise à jour de cet article en ajoutant la date du 24 Juin 2010

Modification adoptée à l'unanimité

- **Article 52 – Mise à jour** de cet article suite changement dénomination de l'Autorité de Tutelle (idem modifications Articles 7 - 46 et 48)



Siège social : 6, rue Fournier - B.P. 311 CLICHY CEDEX

www.mfa.fr

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances

MFA Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances